

Testament de Marie Anne MATHÉ veuve LEFEBVRE d'ALBON (Guyane 1746)

Document trouvé par *Pierre Bardin*,
transcription et notes par *Bernadette Rossignol* (mars 2025)

Le 6 mars 1754 Philippe François BOURET écuyer sieur DESMAKTRAYS, conseiller du roi, prévôt royal et président du grenier à sel de la ville de Mantes (Yvelines, 78), dépose chez le notaire Moüette ¹ la copie collationnée par le sieur DELISLE, notaire royal à Cayenne, le 5 septembre 1747, du testament olographe de dame Marie Anne MATHÉ veuve de messire Paul LEFEBVRE DALBON, écuyer, conseiller du roi, commissaire de la marine, ordonnateur et président du conseil supérieur de la Cayenne (sic), daté du 11 octobre 1746 et déposé en l'étude de M^e Delisle le 6 avril 1747.

Le testament

11 octobre 1746

« Après m'être retirée dans mon cabinet et demandé à Dieu la grâce de m'éclairer, j'ai fait et écrit ce qui suit sans suggestion de personne, de ma franche et libre volonté ».

Payer promptement toutes mes dettes s'il s'en trouve lors de ma mort et mes frais funéraires ; 300 livres en argent pour des messes ; 300 livres en argent pour les pauvres.

Legs de 2 000 livres en argent et toutes les hardes à mon usage à Mlle Élisabeth Solange BARON, fille majeure demeurant actuellement avec moi, si elle continue à demeurer avec moi jusqu'à ma mort, sans quoi article nul et j'y pourvoirai autrement.

Legs de 1 500 livres en argent à Jean Baptiste BAUDOIN mon filleul, à payer en France où il est ou à Cayenne, selon qu'il conviendra pour son éducation.

J'ai acquis les biens que je possède avec feu mon mari M. DALBON qui m'a dit que, n'ayant point de procès, suivant notre contrat de mariage à La Rochelle en 1702 je serai libre de disposer de tous les biens de notre communauté, qui seront à moi seule après sa mort. Par reconnaissance pour sa mémoire, je veux donner à deux de ses héritiers qu'il m'a nommés la moitié de tout mon bien restant, à Cayenne et en France, à partager également entre eux :

Mlle de LAMONT sa nièce, demeurant à Verdun ;

M. BOURET l'un de ses neveux, lieutenant de prévôt à Mantes.

Je donne l'autre moitié de mes biens restants, à Cayenne et en France, à mes trois héritiers :

M. de TILLY, lieutenant de vaisseau, mon cousin né de germain

Mme MALLEVAULT ma cousine, sœur de M. de TILLY

sieur Gabriel GAILLARD, mon neveu et filleul.

¹ MC/ET/LXXVI/325.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Je nomme exécuteur testamentaire M. Siméon BAUDOIN, conseiller et garde magasin du roi à Cayenne.

Les personnes citées dans le testament

Marie Anne MATHÉ

filles de Jacques, sieur du Bois Landry, commissaire de la marine, receveur principal de la marine à Rochefort en 1702, et d'Anne LAURE

o ca 1680 Rochefort, Saint Louis

+ 27/03/1747 Cayenne, environ 66 ans (+) église Saint Sauveur

Cm La Rochelle

témoins au mariage en 1702 : le père et la mère de l'épouse, Claude Baudrand, avocat en parlement et secrétaire de M. Bégon, intendant de la province et de la Marine, Louis Bulleté, écrivain ordinaire de la marine, Jean Baptiste Le Gardeur écuyer sr de Saint Michel, capitaine de ce port, Louis Charles Mathé de Boislandry, frère de l'épouse, Catherine Véry sa cousine,

x 15/02/1702 Rochefort, Saint Louis, **Paul LEFEBVRE d'ALBON**, officier dans la marine, depuis 10 ans à Rochefort, fils de + François LEFEBVRE et Anne Marguerite POUCHIN

conseiller du roi, commissaire général de la Marine, ordonnateur, président du Conseil supérieur et seul juge pour les affaires concernant le domaine du roi en l'Isle et terre ferme de la colonie de Cayenne, province de la Guyane (mention dans l'acte d'inhumation)

o ca 1665/66 Paris (36 ans au mariage, 80 au décès)

+ 26/06/1746 Cayenne, environ 80 ans (+) église Saint Sauveur

Paul LEFEBVRE d'ALBON

Carrière :

Subdélégation de Cayenne en Guyane

1712 - 1738 : Paul Lefebvre d'Albon (n°1422), né le 1^{er} janvier 1666, décédé le 26 juin 1746 à Cayenne. Garde-marine avant 1692, commissaire ordonnateur à Rochefort, contrôleur de la Marine en 1692-1701, puis commissaire de la Marine en 1703-1706 à Rochefort, commissaire de la Marine à Cayenne en 1706-1712, commissaire ordonnateur en 1712-1732, commissaire général de la Marine ordonnateur à Cayenne en 1732-1746. ²

La Guyane dépend de l'intendance de la Martinique jusqu'en 1763.

Dans « Administrer Cayenne » Céline Ronsseray ³ cite, bien entendu, très souvent, l'ordonnateur Lefebvre d'Albon (ou Dalbon). Il avait été lieutenant de roi à Cayenne en 1689 et gouverneur par intérim en 1700, nommé premier conseiller au conseil supérieur de Cayenne le 15/11/1712.

² Sébastien Didier. *Subdélégués et subdélégations dans l'espace atlantique français : étude comparative des intendances de Caen, Lille, Rennes, Fort-Royal et Québec (fin XVIIe - fin XVIIIe siècle)*. Histoire. Université Rennes 2, Université de Montréal, 2019. NNT : 2019REN20047 ; p. 573.

³ *Administrer Cayenne : Sociabilités, fidélités et pouvoirs des fonctionnaires coloniaux en Guyane française au XVIIIe siècle*, Céline Ronsseray, 2007.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

S'il s'était marié à Rochefort en 1702 et en était parti pour Cayenne en 1706, ce n'est qu'en **1716**, 10 ans après son départ, que sa femme l'y rejoint ⁴... sur décision du ministère. En effet Lefebvre Dalbon menait une double vie avec Marguerite Ruffard, l'épouse d'Antoine Tissier, commis des trésoriers généraux de la marine, ce qui faisait scandale.

Céline Ronsseray donne des extraits et dates précises des charges de Lefebvre d'Albon :

04/05/1706 brevet d'inspecteur à Cayenne

14/11/1712 commission de commissaire ordonnateur à Cayenne

30/03/1713 commission de subdélégué à l'intendance

15/11/1712 provision de premier conseiller au conseil supérieur

Les 3 héritiers de Marie Anne MATHÉ

M. de TILLY, lieutenant de vaisseau, mon **cousin issu de germain**

Mlle MALLEVAULT sœur du précédent

M. GAILLARD mon **cousin** et filleul

Les deux premiers sont enfants de Jean Baptiste Le Gardeur de Tilly (fils de Charles Le Gardeur et Geneviève Juchereau de Maur) et Jeanne Elisabeth **GIRARD** (x 1697 Rochefort) ⁵ :

Jean Baptiste Le Gardeur de Tilly

o 30/04 b 27/11/1698 Rochefort, Saint Louis ; p Jean Baptiste Le Gardeur de St Michel, capitaine de port, m Mlle Elisabeth **LAURE** femme de M. **Girard** + 03/03/1757

x 08/06/1726 Montréal, Notre Dame (Canada) Geneviève ROCBERT LA MORANDIÈRE

Anne Marguerite Le Gardeur de Tilly

o 26 b 27/02/1700 Rochefort, Saint Louis,

x 14/05/1714 Rochefort, Saint Louis, Charles de MALLEVAULT

o Fort Royal, Martinique

La mère de Marie Anne Mathé étant Anne LAURE c'est par elle que Jean Baptiste et Anne Marguerite Le Gardeur de Tilly sont ses cousins issus de germain (maternels).

La marraine de Jean Baptiste Le Gardeur de Tilly, Elisabeth **LAURE** femme de M. **GIRARD** est la grand-mère maternelle, mère de Jeanne Élisabeth Girard.

Cependant le testament a dû être contesté puisque, le 24 mars 1757 ⁶, ce sont deux **cousins germains paternels** qui se disent héritiers chacun pour moitié :

Nicole DAULNAY de COULANGE, fille majeure demeurant à Paris rue Mouffetard paroisse St Médard, et son frère Michel Philbert DAULNAY sieur de COULANGE, demeurant aussi à Paris, rue de Cléry paroisse St Eustache. La première cède au second tous ses droits successifs mobiliers et immobiliers sur une maison à Rochefort dépendant de la succession (valeur de la totalité 12 000 livres), dont les 2/3 appartiennent aux héritiers et 1/3 à ses légataires universels.

⁴ Elle a donc vécu 30 ans en Guyane.

⁵ regis3 sur Geneanet.

⁶ M^e Moüette, MC/ET/LXXVI/361.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Nous n'avons pas trouvé le lien de parenté entre les Daulnay de Coulange et Anne Mathé veuve Lefebvre d'Albon.

Dans l'état civil parisien reconstitué, inhumation le 16 juin 1712 à Saint Germain l'Auxerrois le messire Philibert DAULNAY de COULANGE, écuyer, conseiller secrétaire du roi, 59 ans 10 mois (acte déposé par M^e Pirard le 17/01/1877).

Les 2 héritiers de Paul LEFEBVRE d'ALBON

Mlle de LAMONT sa nièce, demeurant à Verdun

M. BOURET l'un de ses neveux, lieutenant de prévôt à Mantes

Marguerite LEFÈVRE veuve de Charles de LAMONT, lieutenant de roi au gouvernement de Longwy, fait son testament le 20/02/1747 (inventaire des archives de la Meuse série C (C 3520)

Marguerite Lefebvre et Charles de Lamont, lieutenant pour le roi au gouvernement de Longwy, s'étaient mariés le 12/05/1691 à Paris (LXXXIX/114).

Elle est décédée le 3 février 1747 à Verdun (Meuse, 55), âgée d'environ 54 ans ⁷.

C'est Philippe François BOURET qui dépose la copie du testament. Il est né le 12 et a été baptisé le 31/08/1697 à Mantes, fils de Nicolas Bouret, juge à Mantes, et Catherine LEFÈVRE, fille de François, écuyer, conseiller du roi, commissaire général aux Indes, et Antoinette POUSSIN ⁸

Marguerite Lefèvre veuve de Lamont étant décédée en 1747 c'est donc lui qui, en 1754 quand il dépose le testament, est seul héritier de Paul Lefebvre d'Albon.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁷ Jacques Michel Doidy sur Geneanet.

⁸ Alain Gautier sur Geneanet